

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Association: Football Club Cessange Bracarenses Grund 2001 asbl

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 28 novembre 2022 à 19h30 au siège de l'association, 3 Rue des Sports à L-2548 Luxembourg (Cessange).

Membres présents:

Christophe Bello
Aurélie Basso
Diogo Da Silva
Cédric Maupin
Sandro Pizzolante
Michaël Tavernier

Ordre du jour :

Les membres ont été appelés à cette assemblée et la convocation a été publiée sur le site internet de l'association le 23 novembre 2022. Ils ont été appelés à délibérer et voter sur les points suivants :

- I. Nomination de nouveaux administrateurs.
- II. Modification des statuts.
 - a. Chapitre I. Dénomination. Article I. Nom.
 - b. Chapitre II. Des membres. Article 8. Ajout du montant maximal de la cotisation annuelle (conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les asbl et les établissements publics).
 - c. Chapitre III. Article 15. Correction de langage.
 - d. Chapitre IV. Article 20. Mise à jour de la liste des associés administrateurs (point 1).

Dispositions générales :

Nous avons pris acte de la démission de Jean-Charles Laux, membre du conseil d'administration ainsi que de Yves Laux, président du club.

Les demandes de Cyril Cayez et de Jamel El-bai d'intégrer notre club comme membres du conseil d'administration ont été votées et approuvées.

Les membres ont délibéré et voté à l'unanimité le changement de nom de l'association, il a ainsi été décidé de renommer le club « Cessange FC ».

Le montant maximal de la cotisation a été délibéré et fixé à 100 euros.

En conclusion de l'Assemblée Générale Extraordinaire les membres du comité de direction ont voté et approuvé la décision de nommer Mr Cayez comme nouveau président du club et Mr Maupin comme vice-président.

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou question à formuler. La réunion est terminée.

Fait à Cessange, le 28 novembre 2022

Michaël Tavernier
Secrétaire